

## 5: Un centre où s'harmonisent les efforts des nations

*Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.*

Quatrième but des Nations Unies  
(article 1, paragraphe 4 de la  
Charte)

Le quatrième but des Nations Unies est que l'Organisation constitue un centre où s'harmonisent les efforts des nations en vue de la réalisation des trois autres grands objectifs énoncés dans l'article 1. L'une des questions les plus importantes auxquelles une réponse doit être apportée si l'on essaie d'évaluer la valeur politique de l'Organisation est celle-ci: les Nations Unies sont-elles un moyen d'harmoniser l'action internationale ou sont-elles un centre de querelles bruyantes? Il est facile de produire des preuves convaincantes montrant que l'Organisation n'est guère plus, parfois, qu'une société internationale de débats stériles.

Mais il ne suffit pas de juger les Nations Unies seulement d'après leur histoire, ou d'après les décisions et mesures prises. Le nombre de résolutions adoptées et le nombre de délégations qui votent en faveur de ces résolutions ne donnent fréquemment qu'une idée très faible des réalités politiques qui prévalaient au moment de leur adoption. Les meilleures résolutions sont souvent celles qui résultent d'étroites consultations entre les principaux groupements régionaux de l'Organisation. Les moins efficaces sont celles que l'on essaie de faire passer devant une opposition connue et déterminée. Il peut être souhaitable, dans beaucoup de situations, de n'avoir aucune résolution, mais seulement un débat qui permette d'exposer en détail les diverses positions.